



LYCEE AGRICOLE J.M. BOULOUX  
RUE CHATEAU RINGUET  
BP 47  
86501 MONTMORILLON CEDEX  
TEL : 05 49 91 03 97  
FAX : 05 49 91 51 96  
CONTACT CPE/MAIL : [pauline.mattely@educagri.fr](mailto:pauline.mattely@educagri.fr)

## **CONVENTION DE MINI-STAGE**

La présente convention règle les conditions de déroulement du mini-stage accompli dans un lycée professionnel.

La convention de mini-stage est établie entre :

Le lycée professionnel agricole Jean-Marie Bouloux de Montmorillon, représenté par le Proviseur M. Ferrand

Et

L'établissement ..... représenté  
par.....

Article 1 : La présente convention est valable pour la journée du .....  
de 8h30 à 17h30.

NOM/Prénom de l'élève : .....

inscrit(e) en classe de .....

Formation choisie :

.....

Prendra son repas de midi au lycée agricole J.M. Bouloux      OUI      NON

Article 2 : Le mini-stage aura pour objet essentiel de faire découvrir à l'élève une journée de classe correspondant à la formation demandée.

Article 3 : Le programme du stage sera défini par la CPE ou les Professeurs responsables de la section concernée.

Article 4 : Durant le stage, l'élève sera soumis(e) aux règles générales en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière d'horaires, de discipline et de sécurité.

Article 5 : Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de la présente convention.

Article 6 : l'élève stagiaire pourra prendre son repas de midi au service de la demi-pension de l'établissement d'accueil. Ce repas sera offert.

Le Proviseur du Lycée Agricole de Montmorillon      Le directeur de l'établissement d'origine

L'élève stagiaire

Les parents de l'élève